

# Vérifications réglementaires des nacelles aéroportuaires

NACELLE AÉROPORTUAIRE - ARRÊTÉ DU 01/03/2004



## 2 jours - 14 heures

### Public

- Techniciens intervenant sur les nacelles aéroportuaires.

### Prérequis

- Techniciens d'exploitation.

### Moyens pédagogiques

- Documents techniques et réglementaires.
- Nacelles aéroportuaires.
- Exposés théoriques.
- Mise en pratique, études de cas, manipulations.
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation par QCM.
- Stage animés par nos techniciens formateurs experts.

### Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site [www.cemafruid-formation.com](http://www.cemafruid-formation.com)
- Intra : nous contacter

### Objectifs

- » Former les opérateurs aux missions de vérifications réglementaires obligatoires des nacelles aéroportuaires dans le respect de la législation en vigueur et des méthodologies requises.
- » Savoir utiliser l'outil Hydrotest®, plateforme de dématérialisation des rapports de vérification et application dédiée à la saisie mobile avec ou sans connexion.

### Programme

- » Théorie :
  - Assimiler la réglementation et la législation en vigueur : directives, normes, arrêtés, décrets.
  - Rappel des différents types de composants et de leur utilisation.
  - Rappel des risques pour les personnes et des dispositifs de sécurité des nacelles aéroportuaires.
  - Acquérir les différentes méthodologies de contrôle : test de mise en service, remise en service, vérification réglementaire semestrielle obligatoire...
- » Pratique :
  - Appliquer les méthodes et procédures de vérification sur les nacelles aéroportuaires.
  - Découvrir et maîtriser les moyens à mettre en oeuvre, l'outil Hydrotest® et l'application dédiée à la saisie mobile, avec ou sans connexion : apprendre à saisir un contrôle et à gérer les relances.

### Acquis de la formation

- » Connaître la réglementation.
- » Savoir réaliser une vérification réglementaire de nacelle aéroportuaire.

### Documents délivrés à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.
- » Avis adressé à l'employeur permettant la délivrance de titre d'habilitation.